VOTEZ

Syndicat cftc Covéa

Aux élections professionnelles du CSEE Niort
du 3 au 16 mai 2023

La CFTC, le Syndicat qui parle de vous !

Votez pour une autre voie

Ce dernier mandat a montré toute l'importance du pluralisme syndical au sein de notre CSEE, voter pour la CFTC c'est :

- Nous donner les moyens de vous informer (par notre communication digitale, notre présence sur le terrain...).
- Vous représenter dans toutes les instances et siéger à la table des négociations.
- Vous aider et vous conseiller dans vos dossiers individuels et collectifs.

Nous avons signé tous les accords favorables (Qualité de Vie et Conditions de Travail, Télétravail, Intéressement et Participation, Handicap, Egalité Femmes/ Hommes ...)

Nous avons refusé de signer la dernière NAO salaires et l'accord temps de travail.

Nos principales missions sont la défense de vos droits et rester force de propositions pour :

- Veiller aux bonnes conditions de travail.
- Protéger votre pouvoir d'achat.
- Rendre le télétravail accessible à TOUS.
- Faire respecter l'équilibre vie privée/vie professionnelle.
- Continuer à améliorer l'égalité entre les Femmes et les Hommes.
- Poursuivre l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Des élections, VOS élections !

Composée de Femmes et d'Hommes ordinaires, l'Equipe CFTC a pour MISSION EXTRAORDINAIRE la défense des intérêts de tous.

Plus que jamais, VOTRE VOTE est CAPITAL : plus vous serez nombreux à vous exprimer, plus forte sera la légitimité de vos Représentants du Personnel.

Notre bilan : www.cftc-covea-france.fr/news/bilan-cftc

Conditions de travail

La CFTC demande :

- L'accès au télétravail pour tous et l'augmentation du nombre de jours de télétravail flexible et régulier.
- Le passage au 50/50 pour que chacun puisse prendre des congés payés de façon équitable.
- La possibilité pour un temps partiel de cotiser comme un temps plein pour sa retraite.
- D'assouplir davantage les règles d'utilisation de dons de jours pour les proches aidants.
- Plus de moyens pour la mission Handicap pour un meilleur accompagnement et une inclusion des collaborateurs.
- Pour le choix de formule JATT, la concertation impérative entre le collaborateur et le manager.
- L'égalité de carrière au même titre que l'égalité de salaires.
- 2 jours de repos consécutifs pour tous... La fin du 6 jours sur 7 !
- D'agir contre les violences sexistes et sexuelles en prévoyant notamment une formation obligatoire pour tous.
- L'adéquation effectifs / charge et rythme de travail ainsi que le respect de l'équilibre Vie Privée et Vie Professionnelle.
- Que le manager de proximité soit décisionnaire de l'utilisation du motif Télétravail occasionnel.
- L'amélioration de Lifebox : la disparition de l'écrêtage des heures effectuées, ...
- A la Direction d'octroyer des moyens aux RRH pour conseiller, orienter les collaborateurs et d'améliorer l'accord GPEC.
- Plus de prévention pour limiter les Risques Psycho Sociaux et Troubles Musculo Squelettiques.

*Ne pas jeter sur la voie publique

ZOOM SUR

Laetitia,

REPRESENTANT DE PROXIMITE

Je vais à votre rencontre le plus souvent possible pour échanger avec vous. Je suis à votre écoute.

Je vous informe de l'actualité de l'entreprise, nous échangeons sur tous les sujets (les congés, les conditions de travail, la rémunération, ...). Je suis votre interlocutrice privilégiée pour évoquer les problématiques individuelles. Je travaille en collaboration avec la Direction pour trouver des solutions.

En cas de problématiques collectives, j'informe les élus qui les abordent dans les Instances (CSEE, CSSCT, ...)

Olivier, membre du CSEE NIORT

Mon rôle en tant qu'élu consiste à promouvoir la santé, la sécurité et les conditions de travail dans l'entreprise MAAF. Dans le cadre de ma mission, j'interroge la Direction sur les sujets présentés en réunion.

Certains sujets nécessitent un avis consultatif, motivé et éclairé grâce aux documents fournis par l'employeur et aux informations recueillies auprès des collègues concernés.

L'avis intègre des préconisations, des points de vigilance pour demander à la Direction d'améliorer le projet.

Le droit d'alerte sociale et le droit d'alerte économique font également partis de mes attributions d'élu au CSEE.

Activités Sociales et Culturelles

nos engagements pour vous !

NON AU QUOTIENT FAMILIAL et à la communication de votre impôt sur le revenu ! Vos prestations doivent être calculées uniquement à partir de votre seul salaire !

Une répartition qui vous ressemble et plus équitable :

- Maintien du Pass Liberté :

  Remboursements sur factures pour vos hébergements, les activités sportives, les transports (train, avion, bateau, location de voiture), les abonnements culturels, les stages et conférences et vos billetteries (théâtre, opéra, musée...).
- Vacances : offres de prestations de voyages et locations.
- Bons de Noël salarié et enfants tous les ans.
- Une meilleure offre de prestations pour les personnes en situation de handicap.
- Maintien du Pass Enfants

  Remboursements sur factures des activités sportives, culturelles, activités d'éveil, colonies de vacances, les voyages scolaires et linguistiques.
- Enfants : soutien scolaire, rentrée scolaire, offres de prestations de colonie et séjours.
- Chèques vacances : maintien d'un bon niveau de participation dans leur attribution.
- Loisirs : billetterie, sports, culture, ...

Un livret de synthèse des prestations sera mis à disposition par votre équipe CFTC.

www.cftc-covea-france.fr
contact@cftc-covea-france.fr

Syndicat cftc Covéa

Retrouvez-nous sur :